

Image not found or type unknown



Garantie sur une construction d'une piscine

Par **laurent mazeyrat**, le **31/07/2009** à **09:15**

Bonjour,

Nous venons de terminer la construction d'une piscine en 01/09, qui est en parfait état de marche.

Mais cet été lors de nos premières utilisations, nous nous sommes aperçus que les margelles autour de la piscine étaient mal posées.

Avons nous un recours pour refaire cet ouvrage.

Merci de votre réponse.

Cordialement.

Laurent Mazeyrat